

# Délibération du Conseil d'administration

## Séance du 30 septembre 2024

**Présents** M. Philippe LABORDERIE et Mmes Edith CHOUTEAU, Danielle LANGLOIS, Christine CORBILLON (arrivée au point n°4) représentants le conseil municipal.  
Mmes Chantal SCHWARTZ, Martine SCOTTO DI VETTIMO, Christelle TREHET-COLLET, Monique LE BIHAN, Marie-Chantal GUILLOT représentants les associations.

**Absents excusés ayant donné pouvoir**

Mme Corinne PICARD  
M. Paul ABLINE

Mme Edith CHOUTEAU  
Mme Marie-Chantal GUILLOT

**Absents excusés**

M. Jean-Paul PAVILLON  
M. Gérald BOUSSICAULT

**Assistaient également**

Mme Marion POISSONNEAU, directrice du CCAS,  
Mme Myriam PASQUETTE, directrice générale des services, Ville des Ponts-de-Cé,  
M. Laurent NOUHAUD, responsable de pôles.

**Convocation adressée le 26 septembre 2024, CASF, article R123-16**

**POINT N°6 – CCAS – CONVENTION DE FINANCEMENT CARSAT**

Madame Edith CHOUTEAU, Vice-Présidente, expose :

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment les articles L. 252-1, L. 252-2, et L. 264-1 et suivants,

Considérant la réponse du CCAS à l'appel à projet CARSAT pour le déploiement de l'action « Un temps pour Moi », à l'attention des couples étant en posture aidant/aidé,

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil d'Administration :**

- Approuve la convention de financement CARSAT pour le déploiement d'actions de prévention.
- Autorise le Président, ou à défaut la Vice-Présidente, à la signer.

La Vice-Présidente,

Edith CHOUTEAU

CCAS LES PONTS-DE-CÉ



Accusé de réception en préfecture  
049-264901976-20240930-AS-24-09-30-6-DE  
Date de télétransmission : 02/10/2024  
Date de réception préfecture : 02/10/2024